Conférence mondiale de l'ITIE 2026

Rapport stratégique consolidé | Bruxelles, 5–9 octobre 2026

Point de vue d'un représentant des organisations de la société civile, membre de la délégation officielle du Cameroun, de la Plateforme OSC-ITIE et du Comité ITIE-Cameroun.

CRADEC | Version enrichie du rapport consolidé | 14 octobre 2026

Sommaire

1. Objet et positionnement du rapport
2. Résumé exécutif
3. Chronologie consolidée
4. Six enseignements structurants
5. Décisions et annonces : niveau de preuve
6. Implications pour le Cameroun
7. Plan d'action CRADEC / Plateforme OSC-ITIE
8. Messages de plaidoyer et d'information du grand public
9. Sources, portée et précautions

1. Objet et positionnement du rapport

Le présent rapport vise à restituer et analyser, du point de vue d'un représentant des organisations de la société civile (OSC) intégré à la délégation officielle du Cameroun (CRADEC), les principaux enseignements des rencontres et de la Conférence mondiale de l'ITIE tenues à Bruxelles du 5 au 9 octobre 2026. Il entend transformer ces enseignements en propositions utiles au dialogue multipartite national, à l'action collective de la Plateforme OSC-ITIE et aux interventions du CRADEC.

À ce titre, ses objectifs spécifiques sont :

- Rendre compte, avec discernement, des thèmes et expériences pertinents pour la gouvernance extractive camerounaise, sans prétendre à une couverture exhaustive de toutes les sessions.
- Identifier les conséquences pratiques des échanges pour la suspension du Cameroun, la participation indépendante des OSC, le Rapport ITIE 2024 et le suivi des recommandations.
- Formuler des propositions argumentées susceptibles d'être discutées par la Plateforme OSC-ITIE puis portées, selon les procédures appropriées, au Comité ITIE-Cameroun.
- Promouvoir une redevabilité fondée sur des preuves : publication, vérification, réponses institutionnelles, recouvrement des ressources légalement dues et retombées locales.
- Valoriser les échanges internationaux et les initiatives d'information du public en vue de renforcer les capacités et alliances des OSC.

Positionnement institutionnel : la participation à la délégation officielle facilite le dialogue et l'accès aux échanges, mais ne réduit pas l'indépendance de l'analyse de la société civile. Les observations et recommandations de ce rapport expriment une lecture CRADEC ; elles ne constituent ni une position officiellement adoptée par la délégation camerounaise, ni une décision de la Plateforme ou du Comité ITIE.

Portée : ce document est un rapport stratégique de restitution et de plaidoyer, et non un procès-verbal officiel ou un compte rendu exhaustif des interventions personnelles du représentant.

2. Résumé exécutif

- La 10e Conférence mondiale de l'ITIE (8–9 octobre) a eu pour thème « La transparence pour une prospérité partagée ». Des réunions de gouvernance et échanges entre pairs ont précédé les 5, 6 et 7 octobre les deux journées principales.
- Le fil conducteur : dépasser la divulgation pour utiliser les données afin de sécuriser les recettes, combattre les risques de corruption, soutenir les chaînes responsables et améliorer les bénéfices locaux.
- Pour le Cameroun, la priorité est de relier la levée des obstacles à la participation indépendante des OSC, la publication des rapports et l'application vérifiable des recommandations.

3. Chronologie consolidée

- 5–7 octobre — réunions et apprentissages préparatoires : gouvernance multipartite, Validation, transparence des données, minerais critiques, intégrité des chaînes d'approvisionnement et échanges entre pays.
- 8 octobre — ouverture, confiance en période d'incertitude, transparence au service des communautés, risques de corruption, minerais critiques, Innovation Talks et retombées locales. Les prix de la présidence ITIE 2026 ont été annoncés le 8 octobre.
- 9 octobre — sessions sur la mobilisation des recettes extractives, l'or artisanal et à petite échelle, les enjeux environnementaux, les démarches territoriales, puis plénière prospective « La voie vers 2029 ».
- Nous avons participé à quelques-unes des sessions sur la période. Les décisions individuelles de ces réunions ne sont pas toutes documentées dans ce rapport. Toutefois, nous présentons des enseignements stratégiques à partir des sessions où nous avons eu la possibilité de prendre part.

4. Six enseignements structurants

- La transparence est une condition nécessaire, non une fin : l'impact se mesure par les décisions et changements obtenus.
- La chaîne recettes dues → recettes déclarées → paiements reçus → redressements → recouvrements doit être vérifiable.
- Les écarts entre données commerciales miroir sont des signaux d'alerte à analyser, pas des preuves automatiques de fraude.
- La transition énergétique ne sera juste que si les pays producteurs captent davantage de valeur et les communautés bénéficient des revenus.
- Les obligations environnementales, le contenu local et les transferts infranationaux exigent un suivi citoyen communal.
- Les capacités et participation indépendante de la société civile, y compris entre deux Validations, sont essentielles à la crédibilité du processus dans les pays.

5. Décisions et annonces : niveau de preuve

- Confirmés : la tenue de la Conférence, son programme, les thèmes des sessions et l'annonce des Prix de la présidence de l'ITIE le 8 octobre, qui reconnaissent des efforts et réalisations. Ces prix ne constituent pas en eux-mêmes une certification générale de conformité à la Norme.
- Les orientations débattues sur les recettes, la traçabilité de l'or, les sanctions ou l'horizon 2029 ne doivent pas être considérées comme des décisions du Conseil. Un relevé officiel doit être consulté avant toute attribution institutionnelle.

- Le rapport « Des ressources aux recettes » cité dans les débats est une référence déjà publiée en février 2026, et non une annonce nouvelle de clôture.

6. Implications pour le Cameroun

- Le Cameroun demeure un pays mettant en œuvre l'ITIE, mais suspendu en raison notamment des insuffisances relatives à l'engagement de la société civile ; la Validation 2024 lui a attribué 53 points.
- La décision du Conseil 2026-11 du 18 mars 2026 fixe le début de la prochaine Validation au 1er janvier 2028. Le report ne signifie pas levée de suspension.
- Il convient de sécuriser le calendrier du Rapport ITIE 2024, d'identifier les blocages contractuels et financiers, et de documenter les progrès au titre de l'Exigence 1.3 et de la gouvernance du groupe multipartite.
- Dans la filière or : rapprocher production, permis, exportations, statistiques partenaires, fiscalité, paiements et suites administratives, en distinguant estimation, dette fiscale constatée et montant recouvré.

7. Plan d'action CRADEC / Plateforme OSC-ITIE

- Réunion post-Bruxelles pour adopter une position commune et une matrice de suivi des recommandations et mesures correctives, sous 15 jours.
- Demander un calendrier public et documenté du Rapport ITIE 2024, avec responsabilités et points de blocage, sous 30 jours,
- Lancer une fiche pilote du Baromètre de l'espace civique en Afrique centrale (Exigence 1.3, preuves, incidents, réponses), sous 45 jours;
- Constituer un tableau de rapprochement des données aurifères et solliciter les administrations minières, douanières et fiscales, sous 60 jours,
- Sélectionner des communes extractives pilotes pour suivre les transferts infranationaux, contenu local et obligations environnementales, sous 90 jours.

8. Messages de plaidoyer et d'information du grand public

- « La crédibilité de l'ITIE ne se mesure pas seulement aux rapports publiés, mais à sa contribution à la redevabilité, aux recettes effectivement sécurisées et aux bénéfices vérifiables pour les communautés. »
- Chaîne de résultats proposée : transparence → vérification → reddition des comptes → actions correctives → recouvrement des ressources légalement dues → développement local. L'ITIE n'exerce pas elle-même les pouvoirs de sanction ou de recouvrement.
- Tout au long de l'événement, des messages de mise à jour ont été préparés et diffusés du 5 au 9 octobre sur WhatsApp, Facebook et LinkedIn.

9. Sources, portée et précautions

- ITIE, Conférence mondiale 2026 : https://eiti.org/fr/eiti2026
- ITIE, programme officiel : https://eiti.org/fr/conference-mondiale-de-litie-2026/programme
- ITIE, Innovation Talks : https://eiti.org/fr/conference-mondiale-de-litie-2026/innovation-talks
- ITIE, fiche pays Cameroun : https://eiti.org/countries/cameroon
- ITIE, décision 2026-11 : https://eiti.org/board-decision/2026-11
- ITIE, prix de la présidence 2026 : https://api.eiti.org/fr/node/28998

- Les éléments spécifiques rapportés oralement en sessions et les décisions nécessitent une vérification complémentaire avant leur publication.
- Le présent document privilégie les enseignements stratégiques et ne prétend pas restituer exhaustivement les interventions personnelles ou les échanges de toutes les sessions.

Jean MBALLA MBALLA
Comité ITIE/Membre de la Délégation officielle à Bruxelles.